

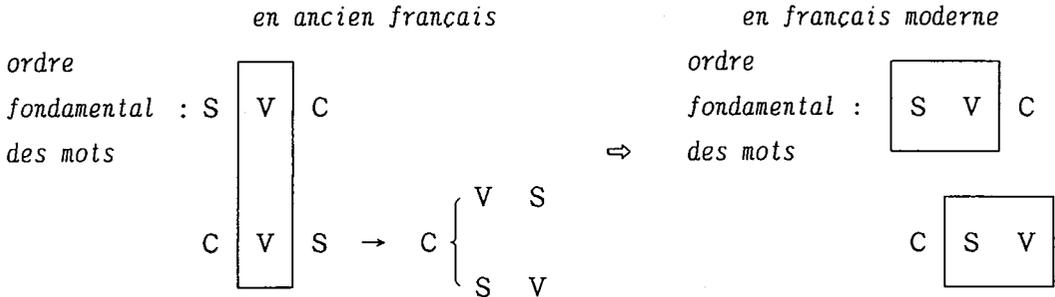
La distinction affirmation/négation dans la phrase et l'ordre des mots en ancien français

— Sur le rapport entre certains compléments circonstanciels
en tête de phrase et l'ordre CVS/CSV —

Yoshinobu I M A D A.

I

En ancien français, comme on le voit ci-dessous, l'ordre fondamental des mots est SVC(S: sujet, V: verbe, C: complément) et dans les phrases énonciatives indépendantes,¹⁾ on trouve aussi assez souvent l'ordre CVS.²⁾ Cet ordre où le verbe vient en deuxième position dans la phrase, est l'une des caractéristiques principales de la syntaxe de l'ancien français, tandis qu'en français moderne, l'ordre habituel est CSV quand un complément est mis en tête de phrase même si l'ordre fondamental est aussi SVC.



Ce fait mentionné ci-dessus peut donc être considéré comme le passage d'un ordre où le verbe occupe la place médiane(SVC, CVS), à un ordre où il est fixé après le sujet(SVC, CSV). Au surplus, si l'on ne tient compte que de la phrase avec un complément en tête, on y voit la mutation de l'ordre CVS à l'ordre CSV. Selon les remarques judicieuses de WARTBURG(1971),³⁾ on pourrait dire que c'est vers le début du XIII^e siècle que cette mutation s'est opérée.

À travers une série d'études: IMADA(1993), (1995) et (1996), nous avons essayé de faire toute la lumière sur ce problème de la mutation (CVS→CSV) en nous basant sur les documents en prose⁴⁾ de la première partie du XIII^e siècle, parce

que la description systématique des faits et les explications proposées jusqu'alors n'étaient pas suffisantes pour élucider comment et pourquoi avait eu lieu cette mutation. ⁵⁾

D'abord, afin de mettre en évidence le rapport entre le rôle grammatical du complément dans la phrase et l'ordre des mots, nous avons classé les compléments en trois groupes: compléments d'objet direct, compléments d'objet indirect et compléments circonstanciels. ⁶⁾ Ensuite, pour établir le rapport entre la longueur de l'unité grammaticale et l'ordre des mots, nous avons distingué les trois cas suivants: le complément consiste en un mot, en un syntagme ou en une proposition. ⁷⁾ Nous en avons analysé des exemples et nous avons tiré les principales conclusions suivantes:

i) Quand le complément se trouve en tête de phrase, que ce soit un mot, un syntagme ou une proposition, il existe trois types de compléments, du point de vue de l'ordre des mots: le premier dont l'ordre est toujours CVS, le second, toujours CSV ou le troisième où cet ordre oscille entre CVS et CSV. ⁸⁾

ii) À notre avis, quand on analyse du point de vue diachronique, cette différence entre les trois groupes mentionnés ci-dessus, on peut voir qu'elle tient au fait que le changement de CVS à CSV n'avait pas encore commencé, était déjà fini ou était en train de se dérouler dans la première moitié du XIII^e siècle. Comme facteur de cette différence, nous voulons signaler la différence d'intensité du lien syntaxique ou sémantique entre C en tête de phrase et V. ⁹⁾

iii) En ce qui concerne la différence ci-dessus mentionnée, (a) l'ordre CVS est plus fortement déterminé lorsqu'il s'agit de compléments d'objet direct ou indirect que lorsqu'il s'agit de compléments circonstanciels; (b) quand il s'agit des compléments circonstanciels, cet ordre est plus fort dans les mots ou dans les syntagmes que dans les propositions. ¹⁰⁾

II

Dans cette étude, nous nous sommes donnés pour tâche de voir, quelle influence exerce ou n'exerce pas la distinction affirmation/négation sur l'ordre des mots dans la phrase lorsque certains mots ou syntagmes complément circonstanciel se trouvent en tête de phrase. Nous pensons que cette distinction exerce une certaine influence sur l'ordre des mot CVS/CSV. À notre avis, la cause de ce phénomène est en rapport avec celle de l'oscillation entre CVS et CSV que présentent certaines propositions subordonnées complément circonstanciel en tête d'une phra-

se complexe, comme nous l'avons indiqué à IMADA(1995).

Nous avons bien sûr choisi des documents en prose du XIII^e siècle. Voici les textes que nous avons dépouillés:

C.C.: Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, éd. et trad. E. Faral, Belles Lettres, 1973.

M.A.: *La mort le roi Artu*, Roman du XIII^e siècle, éd. J. Frappier, TLF, 1964.

Mer.: *Merlin de Robert de Boron*, Roman du XIII^e siècle, éd. A. Micha, TLF, 1979.

Q.G.: *La queste del saint Graal*, Roman du XIII^e siècle, éd. A. Pauphilet, CFMA, 1980.

S.E.: *La vie de saint Eustace*, Version en prose française du XIII^e siècle, éd. J. Murray, CFMA, 1929.

En raison de la nature du problème, il s'agit, dans la présente étude, de phrases énonciatives où un seul mot ou un seul syntagme complément circonstanciel se trouve en tête de phrase. En outre, ce mot ou ce syntagme est utilisé dans la phrase affirmative comme dans la négative ou alors seulement dans la négative.

III

i. *ja*

Le mot *ja*, qui provient du latin *JAM*, a plusieurs sens. Mais, lorsque *ja* se trouve en tête d'une phrase énonciative affirmative, on observe seulement l'ordre

	CVS	CSV
Affirmative	17	0
Négative	1	13

Ja-V-S quelle que soit la nuance de *ja*. Comme on le voit dans le tableau ci-contre, tous les exemples de phrase affirmative présentent l'ordre CVS (C est *ja* dans ce cas-ci). Au contraire, dans les phrases énonciatives négatives, l'ordre général est *Ja-S-ne-V*, c'est-à-dire l'ordre CSV. On a 13 exemples de cet ordre sur 14. Seul un exemple négatif manifeste l'ordre *Ja-ne-V-S* (CVS). Voici les exemples:

Affirmative/CVS

Ja ai je si grant mestier de vostre consoil et de vostre aide. [Mer. 35/31-33]

Voici d'autres exemples: M.A. 59/98, 96/10, 100/55, 155/25, 157/44, 158/11; Mer. 35/31, 62/35; Q.G. 2/18, 44/13, 60/20, 86/8, 98/15, 119/2, 267/14;

S.E.2/19.

Négative/CSV

; *ja* si pseudom comme Lancelot est *ne* sera par moi encusez de ceste vilennie. [M.A. 87/66-67]

Voici d'autres exemples: M.A. 38/74, 147/24, 164/11; Mer. 8/15, 12/45, 44/54; Q.G. 5/23, 37/1, 124/20, 203/27, 205/29, 260/7.

Négative/CSV

Ja n'est il riens dont je aie si grant paor com j'ai de ce qu'il ne m'engent. [Mer. 5/16-17]

ii. *onques*

Quant au mot *onques*, qui vient du mot latin *UNQUAM* avec -s adverbial, on ne

	CVS	CSV
Affirmative	0	0
Négative	1	12

peut pas trouver d'exemples de phrases énonciatives affirmatives où ce mot se trouve en tête. Dans la négative, *onques*, de même que *ja*, présente en principe l'ordre *Onques-S-ne-V* (CSV). On a 12 exemples de cet ordre sur 13 comme on le voit dans le tableau ci-contre.

Et dans le cas d'*onques*, il n'y a non plus

qu'un seul exemple de phrase négative qui présente l'ordre *Onques-ne-V-S* (CVS).

Voici les exemples:

Négative/CSV

; *ne onques* nulle ville *ne* fu si bien hordee. [C.C. 233/5-6]

Voici d'autres exemples: M.A. 38/32, 59/59, 164/8; Mer. 45/54, 87/5; Q.G. 17/28, 21/25, 30/1, 107/7, 188/27, 203/8.

Négative/CSV

, car *onques ne* pot Lancelos souffrir que cil de l'ost fuissent assailli le premier jour, ainçois les lessa reposer tout le jour et toute la nuit. [M.A. 109/4-7]

iii. *gaires*

En ce qui concerne le mot *gaires*, qui semble tirer son origine du mot francique **waigaro* "beaucoup" avec -s adverbial d'après BLOCK & WARTBURG, on ne trouve qu'un seul exemple de phrase négative, qui présente l'ordre *Gaires-S-ne-V* (CSV). Voici

	CVS	CSV
Affirmative	0	0
Négative	0	1

le seul exemple:

Négative/CSV

, car *gaires genz ne* savoient sa mort. [Mer. 34/3-4]

iv. *en tel maniere/en nule maniere*

Comme exemple de syntagme, on peut citer *en tel maniere* dans la phrase énonciative affirmative et *en nule maniere* dans la négative. Le premier n'est pas morphologiquement identique au second, mais on doit mettre ces deux syntagmes

	CVS	CSV
Affirmative	6	0
Négative	1	1*

en question pour opposer l'affirmation à la négation totale, parce que la phrase négative où on trouve *en tel maniere* en tête ne semble désigner que la négation partielle. Ainsi, comme on le voit dans le tableau, dans l'affirmative, tous les exemples où le syntagme *en tel maniere* est en tête, présentent l'ordre

En tel maniere-V-S (CVS), tandis que, dans la négative, un seul exemple du syntagme *en nule maniere** présente l'ordre *En nule maniere-S-ne-V* (CSV). Un exemple du syntagme *en tel maniere* en tête de phrase négative présente, cependant, l'ordre *En tel maniere-ne-V-S* (CVS). Nous pensons que cela est en rapport avec le fait que la phrase négative avec *en tel maniere* en tête ne désigne pas la négation totale, mais la négation partielle mentionnée plus haut. Voici les exemples:

Affirmative/CVS

En tel maniere dura la mellee grant piece, [M. A. 151/29-30]

Voici d'autres exemples: M. A. 108/18, 142/2, 157/1, 170/57, 186/23.

Négative/CSV

; car *en nule maniere* nos ne lairions cest regne sanz seignor; [M. A. 139/5-6]

Négative/CVS

; et *en tel maniere nel* veisse je pas.

[Q. G. 167/5-6]

v. *por nule riens*

En plus d'*en nule maniere*, on trouve un autre syntagme en tête de phrase, qui souligne la négation d'une phrase. C'est l'exemple unique du syntagme *por nule riens* qui

	CVS	CSV
Affirmative	0	0
Négative	0	1

présente l'ordre *Por nule riens-S-ne-V* (CSV). Voici l'exemple:

Négative/CSV

, car *por nule riens ge ne* vouldroie estre conneüz en ceste voie. [M. A. 9/7-8]

IV

D'après ce que nous avons vu ci-dessus, il nous semble que la distinction entre l'affirmation et la négation correspond assez à celle entre l'ordre CVS et l'ordre CSV. On constate que cette tendance n'est pas une coïncidence fortuite, bien qu'il ne s'agisse que de certains compléments circonstanciels qui se trouvent en tête de phrase. En plus, il existe deux ou trois exemples auxquels ne s'applique pas la règle. Pourtant, en se fondant sur les faits observés, nous pouvons soulever les deux questions suivantes.

(a) Pourquoi l'ordre CVS ou CSV varie-t-il selon que la phrase est affirmative ou qu'elle est négative? Dans IMADA(1995), nous avons indiqué quelques facteurs qui expliqueraient cette oscillation observée entre l'ordre CVS et l'ordre CSV que présentent certaines propositions subordonnées complément circonstanciel placées en tête d'une phrase complexe. Nous pensons qu'un tel phénomène a été aussi causé par le facteur sémantique parmi ceux ci-dessus mentionnés, c'est-à-dire le besoin linguistique¹¹⁾ d'accentuer la différence sémantique entre le complément circonstanciel en question dans l'affirmative et celui dans la négative grâce au choix de l'ordre des mots opéré entre CVS et CSV. Ce besoin, cependant, ne semble pas avoir eu de caractère pan-systématique¹²⁾ mais paraît avoir existé seulement pendant une certaine période et dans une certaine partie du système de l'ancien français.

(b) Pourquoi l'affirmation correspond-elle à l'ordre CVS et la négation à l'ordre CSV? Nous pensons que ce problème est en rapport avec l'opposition marqué /non-marqué. Dans la première moitié du XIII^e siècle, le verbe se trouve en principe en deuxième position de phrase. À cette époque, l'ordre CVS est considéré comme non-marqué et l'ordre CSV comme marqué, tandis qu'en ce qui concerne l'affirmation et la négation, il va sans dire que l'affirmation est non-marquée et la négation marquée. Il en résulte, donc, que l'affirmation, qui est non-marquée, correspond à l'ordre CVS, qui est aussi non-marqué, et que la négation, qui est marquée, correspond à l'ordre CSV, qui est lui-même marqué.

Telles sont du moins nos conclusions qui demeurent des hypothèses provisoires.

En outre, la distinction CVS/CSV peut être aussi utilisée pour mettre en relief d'autres distinctions sémantiques que celle de l'affirmation et de la négation en ancien français. À l'avenir, nous tenterons d'en élucider tout le mécanisme.

NOTES

- 1) Bref, cela consiste en phrases simples ainsi que complexes.
- 2) Cf. BONNARD & RÉGNIER(1989), p.184.
- 3) Cf. *op. cit.*, pp.129-130.
- 4) Il est primordial que l'étude de l'ordre des mots ne porte en premier lieu que sur les documents en prose. Cf. WARTBURG(1971), p.103.
- 5) Cf. VANCE(1995), p.187.
- 6) Ici, le terme "compléments circonstanciels" désigne tous autres compléments que les compléments d'objet direct et indirect.
- 7) Ainsi, dans cette étude, l'expression "mot complément circonstanciel" désigne "mot qui remplit le rôle grammatical du complément circonstanciel". Et il en est de même de l'expression "syntagme complément circonstanciel" ou "proposition subordonnée complément circonstanciel".
- 8) Cf. IMADA(1993). À ce propos, même dans la grammaire détaillée de l'ancien français écrite par MOIGNET(1979), par FOULET(1980) ou bien par MÉNARD(1988), il n'y a, par exemple, pas de description suffisante sur le rapport entre une proposition subordonnée complément circonstanciel en tête de phrase complexe et l'ordre des mots de la proposition principale suivante.
- 9) Cf. IMADA(1995) et *Discussion* dans ZWANENBURG(1978). D'après ZWANENBURG, l'expression "les degrés différents d'étroitesse du lien entre complément antéposé et verbe" est utilisée à la place de la nôtre.
- 10) Cf. IMADA(1996).
- 11) L'expression "besoin linguistique" est emprunté à FREI(1929).
- 12) L'expression "pan-systématique" désigne "universel dans le système de la langue".

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLOCH, O. & WARTBURG, W.(1975): *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6° éd., PUF.

- BONNARD, H. & RÉGNIER, I. (1989): *Petite grammaire de l'ancien français*, Magnard.
- FOULET, L. (1980): *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3^e éd. revue, Champion.
- FREI, H. (1929): *La grammaire des fautes*, Geuthner.
- IMADA, Y. (1993): Les éléments de complément en tête de phrase et l'ordre des mots en ancien français: l'ordre CVS versus l'ordre CSV(en japonais), *NIDABA* 22, Linguistic Society of West Japan, pp. 80-92.
- (1995): L'ordre des mots des phrases complexes qui possèdent une proposition subordonnée en tête en ancien français(en japonais), *Mélanges linguistiques offerts à M. Mamoru YOSHIKAWA, à l'occasion de son départ à la retraite par ses élèves*, Keisui-sha, pp. 31-45.
- (1996): Les compléments en tête de phrase et l'ordre des mots en ancien français(en japonais), *Studia Romanica*, Societas Japonica Studiorum Romanicorum, pp. 68-82.
- MÉNARD, P. (1988): *Syntaxe de l'ancien français*, 3^e éd. revue et augmentée, Bière.
- MOIGNET, G. (1979): *Grammaire de l'ancien français*, 2^e éd., Klincksieck.
- VANCE, B. (1995): On the Decline of Verb Movement to Comp in Old and Middle French, *Clause Structure and Language Change*(Edited by BATTYE, A. & ROBERTS, I.), pp. 173-199.
- WARTBURG, W. (1971): *Évolution et structure de la langue française*, 2^e éd., Francke.
- ZWANENBURG, W. (1978): L'ordre des mots en français médiéval, *Études de syntaxe du moyen français*, Klincksieck, pp. 153-171.